



Facture locative abusive du propriétaire

Par **Frainight**, le **23/02/2013** à **21:49**

Bonsoir a tous,

Je viens de recevoir par courrier 2 factures locative (réparation, fuite d'eau, changement de joint defectueux) par l'administrateur de bien qui se charge de mon appartement. La 1er intervention a eu lieu le 25 octobre 2012 et la 2ème intervention pour la même fuite a eu lieu le 11 janvier 2013 alors que je suis dans l'appart que depuis le 25 septembre 2012. Est ce a moi de payer les factures alors que je suis depuis peu dans l'appart ??

Merci pour vos réponses

Par **cocotte1003**, le **24/02/2013** à **13:17**

Bonjour,le changement des joints est à la charge du locataire, cordialement